Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2015-361** **15/04/2015**

Date de mise en application : 15/04/2015
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
DRAAF-DAAF-SRFD-SFD EPLEFPA

Résumé :

Textes de référence : circulaire DGER/SDPOFE/C2012-2013 du 2 octobre 2013.

Au terme de la procédure prévue par la note de service **DGER/SDPFE/2013-2013 du 2 octobre 2013**, l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au conseil national de l'enseignement agricole (CNEA) s'est déroulée le 26 mars 2015 à Villiers sur Loir lors de la réunion annuelle du Conseil National des Délégués Elèves et Etudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP).

Les délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public dont les noms suivent sont élus au CNEA pour 2 années.

Elus Titulaires
Léa GABRYSIAK
Alexandre AUCLAIR

Elus suppléants
Nicolas LAMOUROUX
Léo FAVRE

Pour le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
Et par délégation,
La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Mireille RIOU-CANALS